

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE B1-B1V – Initiale – personnel électricien exécutant

Références : Décret 2010-1118 du 22/09/2010, Articles R4544-10 et R4544-3 du Code du Travail et norme NF C 18-510
Périodicité des recyclages recommandée tous les 3 ans.

PUBLIC VISE

Personnel électricien d'exploitation qui effectue des opérations d'ordre électrique sur des installations BT sous la direction d'un chargé de travaux ou d'un chargé d'intervention générale.

PRE-REQUIS et MODALITES D'ACCES A LA FORMATION

Posséder des compétences techniques en électricité.

DUREE

3 jours (21 heures).

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Salle de formation équipée d'un ordinateur, d'un vidéo-projecteur et d'un tableau blanc.

Salle dédiée aux exercices pratiques avec armoires électriques et équipements de protection individuelle.

Apports théoriques. Etudes de cas pratiques. Jeux de rôles.

Profil de l'intervenant : formateur en prévention des risques électriques qui intervient régulièrement en entreprise, en lycée professionnel et en centre de formation.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le stagiaire aura acquis une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipement BT. Il sera capable d'exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sous la direction d'un chargé de travaux ou d'un chargé d'intervention générale dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510.

CONTENU DE LA FORMATION

Partie théorique :

Rappels : notions d'électricité et définitions préliminaires.

Dangers du courant électrique. Identification des zones d'environnement à risques.

Connaissance des limites de son titre d'habilitation (autorisations et interdictions, voisinage).

Evaluation des risques et identification des moyens de protections.

Connaissances des principes à appliquer au cours des opérations (analyse des risques, mesures de prévention, équipements de protection...).

Identification des équipements de protection collectifs et individuels.

Connaissance du principe d'induction, des risques associés.

Opérations d'ordre électrique sur des installations du domaine basse tension.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique.

Travaux pratiques sur des équipements pédagogiques.

EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION

2 épreuves :

- 1^{ère} épreuve : évaluation des connaissances du stagiaire par un QCM.
- 2^{ème} épreuve : évaluation des compétences par des études de cas et des mises en situation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Evaluation des acquis réalisée par notre formateur.

Remise d'une attestation individuelle de formation au stagiaire.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné à l'employeur.

L'employeur délivre l'habilitation après s'être assuré que les travailleurs sont reconnus aptes par le médecin du travail et qu'ils ont reçu une formation théorique et pratique sur les risques électriques et les mesures de sécurité propres à ces travaux (décret 2010-2016 du 22 septembre 2010 et norme NF C 18-510).

ICL

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
IMMACULÉE CONCEPTION LAVAL

NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : icl@immac.fr - www.immac.fr

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL



PROGRAMME DE FORMATION

HABILITATION ELECTRIQUE B1-B1V – Initiale – personnel électricien exécutant

Références : Décret 2010-1118 du 22/09/2010, Articles R4544-10 et R4544-3 du Code du Travail et norme NF C 18-510
Périodicité des recyclages recommandée tous les 3 ans.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Groupe de 5 à 7 personnes.

LIEU ET DATES DE LA FORMATION

En entreprise ou en centre de formation.
En inter-entreprises : nous consulter.

COÛT

Nous consulter.

ACCESSIBILITE

Si vous êtes en situation de handicap, si vous vous trouvez en difficulté particulière pour suivre la formation, pour tout point particulier (allergies, organisation logistique,...), n'hésitez pas à nous contacter.

Nos locaux sont accessibles sur les parties extérieures, intérieures et installations du CFP (circulation, parking, ascenseurs, locaux et équipements).

Points forts de cette formation :

Exercices de simulation adaptés à l'activité du stagiaire.
Réalisation de travaux pratiques avec des mises en situation concrètes.
Remise d'un support pédagogique pendant la formation.

MAJ 20211201



NOUS CONTACTER

Tél : 02 43 59 23 37 - Fax : 02 43 59 23 39

Courriel : icl@immac.fr - www.immac.fr

ICL, Centre de formation - 15, rue Crossardière - 53000 LAVAL